

La filière aérospatiale du Grand Sud-Ouest : une dynamique stoppée par la crise sanitaire

Insee Analyses Occitanie • n° 112 • Décembre 2021

Dans le Grand Sud-Ouest, 104 000 emplois sont dédiés à l'aérospatial, soit quatre emplois sur dix de la filière aérospatiale de France hors Guyane. L'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine figurent au premier et deuxième rang des régions en termes de poids de la filière dans l'emploi salarié marchand de chacune des régions. La filière pèse jusqu'à 16 % de l'emploi salarié marchand dans la zone d'emploi de Toulouse. Si elle a subi une crise sans précédent en 2020 avec un recul de 34 % du chiffre d'affaires, les effets sur l'emploi sont atténués (- 6 %) grâce à un recours massif aux dispositifs d'aide. Malgré la crise, les décisions de changement de localisation ou de ré-internalisation des activités restent très limitées. La majorité des entreprises continuent à travailler sur des projets de diversification, de modernisation ou d'amélioration de leur performance dans la perspective d'une reprise. Les grandes entreprises sont davantage confiantes que les PME ou les microentreprises en une évolution plus favorable de l'activité dès 2021.

La filière aéronautique et spatiale rassemble les grands donneurs d'ordres comme Airbus, Thalès, Safran, ArianeGroup, Dassault et la chaîne d'approvisionnement constituée des sous-traitants, fournisseurs et prestataires de services contribuant à la production d'aéronefs ou d'astronefs ► [méthodologie](#).

Quatre salariés sur dix de la filière aérospatiale nationale sont localisés dans le Grand Sud-Ouest

Dans le Grand Sud-Ouest, qui regroupe l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine, 1 620 établissements relevant de 1 260 entreprises consacrent tout

ou partie de leur activité à la filière aérospatiale en 2020 ► [figure 1](#). Ils représentent 23 % des établissements de la filière aérospatiale de France hors Guyane, autant qu'en Île-de-France. Ces établissements emploient 146 700 salariés hors intérim, deux tiers en Occitanie et un tiers en Nouvelle-Aquitaine. Parmi ces salariés, 104 300 salariés sont spécifiquement dédiés à l'activité aérospatiale, les autres travaillant pour d'autres marchés (automobile, ferroviaire, énergie, etc.). Les établissements du Grand Sud-Ouest emploient quatre salariés sur dix parmi les 263 000 dédiés à l'aérospatial en France hors Guyane.

L'Occitanie (29 % des effectifs dédiés à l'aérospatial en France, soit 75 600 salariés) est la première région française, devant l'Île-de-France (26 %, soit 68 400 salariés). La Nouvelle-Aquitaine arrive en troisième position (11 % des effectifs et 28 700 salariés). Dans le Grand Sud-Ouest, les établissements sont plus fortement spécialisés sur les marchés aéronautiques et spatiaux : 61 % de leurs emplois sont dédiés à l'aéronautique (38 % au niveau national) et 10 % aux activités spatiales (5 % au niveau national). La spécialisation des établissements est particulièrement marquée dans l'industrie, du fait de la présence des grands constructeurs comme Airbus, Dassault, ArianeGroup, Thalès et Safran. Dans les services, notamment

► 1. Les établissements de la filière aérospatiale au 31/12/2020 selon le secteur d'activité

	Nombre d'entreprises (*)	Nombre d'établissements	Effectif salarié des établissements hors intérim au 31/12/2020			Évolution 2019/2020 des effectifs dédiés des unités légales (en %)
			Total	Dédié à l'activité aérospatiale	Dont % dédié à l'aéronautique	
Ensemble du Grand Sud-Ouest	1 256	1 619	146 720	104 275	85,3	-6,2
Industrie	821	930	100 432	79 883	88,4	-5,9
<i>dont</i>						
Construction aéronautique et spatiale	82	108	56 297	53 800	85,6	-4,2
Fabrication d'équipements électriques et électroniques et de machines	131	148	16 350	8 420	94,1	-5,7
Métallurgie	434	466	16 011	11 001	96,7	-16,4
Maintenance	105	118	6 489	4 989	97,5	-4,7
Tertiaire	435	689	46 288	24 392	75,0	-6,9
<i>dont</i>						
Ingénierie et autres activités spécialisées	211	323	23 534	14 749	71,1	-5,8
Activités informatiques	109	152	15 851	6 592	74,3	-12,0
Commerce, logistique et soutien	114	212	6 872	3 024	95,3	-9,4
Occitanie	740	885	98 049	75 549	83,4	-5,9
Nouvelle-Aquitaine	611	734	48 671	28 726	90,4	-6,6
France hors Guyane	4 480	7 110	691 412	262 998	87,6	-8,1

(*) entreprises ayant au moins un établissement appartenant à la filière implanté dans la région. 611 entreprises sont présentes en Nouvelle-Aquitaine et 740 en Occitanie, dont certaines présentes dans les 2 régions.

Source : Insee, enquête sur la filière aéronautique et spatiale 2020

dans les activités informatiques, les établissements se diversifient davantage vers d'autres marchés.

16 % de l'emploi industriel du Grand Sud-Ouest

La filière aérospatiale pèse fortement dans l'emploi régional. L'Occitanie est la première région française pour la part de l'emploi dédié à l'aérospatial dans l'emploi salarié marchand non agricole (6 %), et la Nouvelle-Aquitaine la deuxième (2 %) ► **figure 2**.

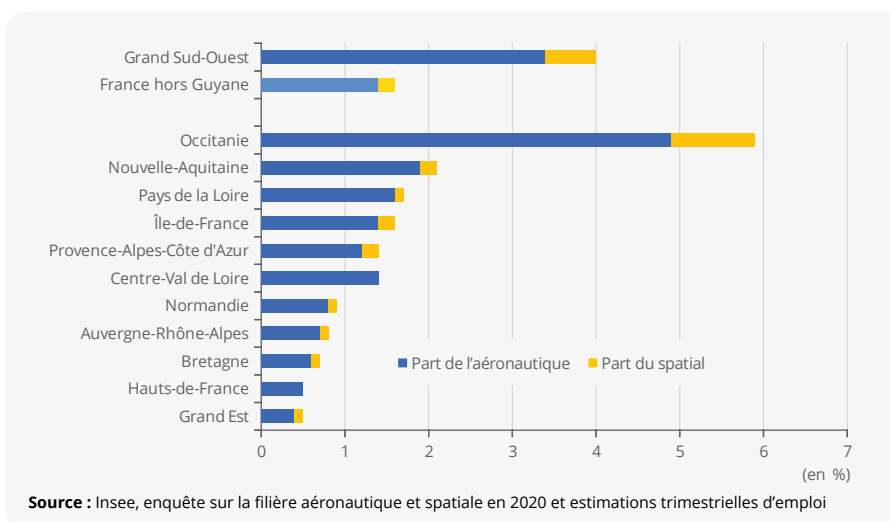
Le poids de la filière est encore plus marqué dans l'industrie. Avec 79 900 salariés travaillant pour l'industrie aérospatiale en 2020 dans le Grand Sud-Ouest, la filière génère 16 % de l'emploi industriel, un poids 2,5 fois plus important qu'au niveau national. En Occitanie, elle emploie même 24 % des salariés de l'industrie (10 % en Nouvelle-Aquitaine). Dans l'industrie, la construction aéronautique et spatiale, où interviennent les grands constructeurs, est le secteur qui concentre le plus d'emplois dans le Grand Sud-Ouest (54 000 salariés).

Le tertiaire, regroupant les secteurs des services, du commerce et de la logistique, emploie 24 400 salariés dans le Grand Sud-Ouest. Les services spécialisés (activités informatiques et ingénierie) sont particulièrement impliqués dans la filière en Occitanie avec 26 % des effectifs dédiés à l'aérospatial, un niveau supérieur à celui de la France (20 %) et bien plus qu'en Nouvelle-Aquitaine (6 %).

Forte concentration des effectifs dans la zone d'emploi de Toulouse

La filière reste concentrée autour de Toulouse dont la zone d'emploi accueille 64 800 salariés hors intérim, soit un quart des emplois dédiés à l'aérospatial en France. C'est la zone la plus dépendante de la filière avec 15,5 % des salariés y travaillant ► **figure 3**. La zone d'emploi de Bordeaux, deuxième du Grand Sud-Ouest et sixième de France, est moins dépendante économiquement : l'emploi dans l'aérospatial y occupe 2,8 % de l'emploi salarié marchand du territoire. Tous les grands constructeurs de la filière, de l'aéronautique comme du spatial, sont implantés dans ces deux principales zones. Bien que moins nombreux, les emplois dédiés à la filière pèsent significativement dans les zones d'emploi de Figeac-Villefranche (14 %), Oloron-Sainte-Marie (13 %), Rochefort (11 %) ou encore Châtelleraut (9 %), avec la présence de gros établissements comme Figeac Aéro, Stelia Aerospace, Safran Aircraft ou Mecafi. Le piémont pyrénéen regroupe 5 % de l'aérospatial français, avec des emplois dédiés représentant entre 5 % et 8 % de l'emploi salarié marchand selon les zones d'emploi. Des établissements de Safran, Daher, Lauak ou encore Exameca y sont implantés.

► 2. Poids de l'effectif dédié de la filière dans l'emploi salarié marchand de la région en 2020



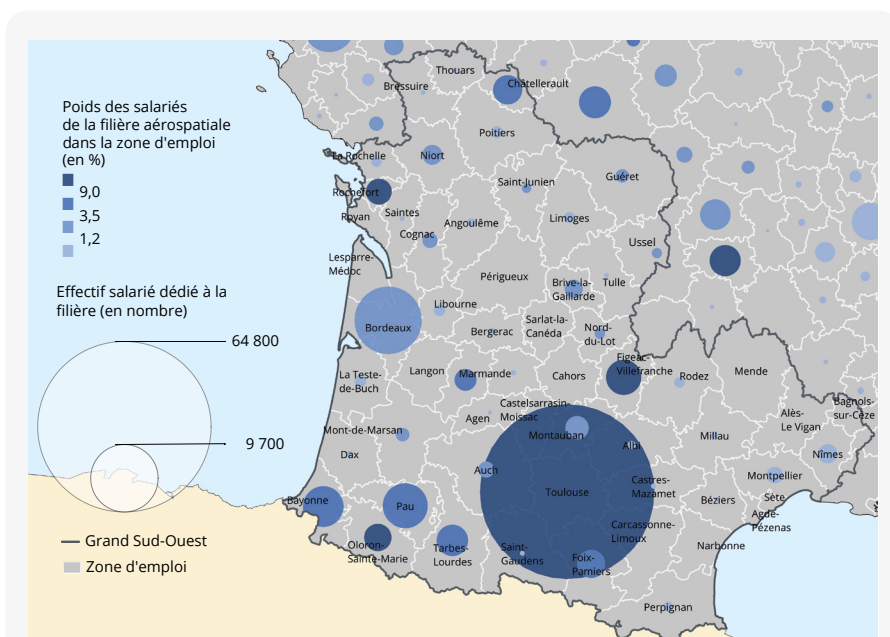
Une baisse de l'activité sans précédent en 2020

La filière aéronautique et spatiale a été confrontée à une crise inédite en 2020 avec l'arrêt du trafic aérien. L'utilisation des capacités de production et le chiffre d'affaires ont considérablement chuté dans le Grand Sud-Ouest. Le taux global d'utilisation des capacités de production est passé de 93 % en 2019, année marquée par une forte montée en cadence et des difficultés de recrutement, à 74 % en 2020. Le chiffre d'affaires lié aux activités aérospatiales recule de 45 milliards d'euros : la baisse (- 34 %) est comparable au niveau national (- 32 %). L'aéronautique subit sévèrement les effets de la crise avec un chiffre d'affaires en retrait de 35 %, tandis que

le spatial résiste mieux avec un recul de 10 % dans le Grand Sud-Ouest comme au niveau national.

C'est dans le secteur de la construction aéronautique que l'activité diminue le plus avec un repli du chiffre d'affaires de 37 %. Cette baisse se répercute sur toute la chaîne d'approvisionnement, en particulier sur les activités industrielles de métallurgie (- 23 %) et de fabrication d'autres produits industriels (- 29 %) mais aussi dans le commerce et la logistique (- 34 %). Les activités de service résistent mieux, notamment l'ingénierie (- 6 %) et les activités informatiques (- 13 %). La révision à la baisse des commandes et l'arrêt des activités ont pénalisé plus particulièrement les grandes entreprises (- 35 %) et à un degré moindre les PME

► 3. Effectifs dédiés et poids de la filière aérospatiale dans l'emploi salarié marchand par zone d'emploi en 2020



(- 26 %). Le chiffre d'affaires recule moins fortement dans les ETI (- 20 %), davantage impliqués dans l'ingénierie.

Un recul limité dans les entreprises fortement engagées dans le militaire

Dans le Grand Sud-Ouest, 40 % des entreprises travaillent sur un programme militaire, davantage qu'au niveau national (+ 6 points). La majorité d'entre elles consacrent moins du quart de leur activité à des programmes militaires, ce qui s'avère insuffisant pour amortir les effets de la crise. Seules les entreprises qui destinent une part importante de leur activité à des programmes militaires ont une baisse d'activité moins prononcée. Ainsi, le chiffre d'affaires de celles qui consacrent au moins 80 % de leur activité aux marchés militaires aéronautiques ou spatiaux se maintient.

Chute de la demande et contraintes sanitaires pèsent sur l'activité

Parmi les facteurs expliquant la baisse de l'activité en 2020, trois quarts des entreprises du Grand Sud-Ouest citent la chute de la demande. Si quasiment toutes ces dernières invoquent la chute de la demande en France, la moitié d'entre elles déplorent également un recul de la demande étrangère. Les contraintes sanitaires, confinement mais aussi mesures de distanciation et gestes barrières qui limitent la disponibilité du personnel, ont eu un impact sur l'activité ; pour 58 % des entreprises, l'effet est négatif (8 points de plus qu'au niveau national).

L'emploi résiste malgré la chute de l'activité

Hors intérim, les effets sur l'emploi salarié sont relativement modérés au regard de l'ampleur de la chute de l'activité. L'emploi dédié à l'activité aéronautique et spatiale baisse de 6 % dans le Grand Sud-Ouest, soit 2 points de moins qu'au niveau national. La baisse est plus forte dans l'aéronautique (- 7 %) que dans le spatial (- 3 %). Toutefois, la métallurgie (- 16 %), les activités informatiques (- 12 %) et le commerce et la logistique (- 9 %) sont plus touchés. Dans les PME et microentreprises, la réduction des effectifs est plus marquée (- 14 %). L'emploi chute plus modérément dans les grandes entreprises (- 5 %) et dans les ETI (- 6 %). Les dispositifs de soutien déployés au niveau national ou local ont permis à de nombreuses entreprises d'amortir le choc pour préserver les emplois. Ce qui permet de conserver les compétences dans une filière habituellement confrontée à des difficultés de recrutement et de pouvoir répondre rapidement à la demande lors de la reprise.

Neuf entreprises sur dix recourent aux dispositifs d'aide

L'aérospatial a bénéficié de plans spécifiques de soutien et de relance dotés de plusieurs milliards d'euros. Dans le Grand Sud-Ouest, neuf entreprises de la filière sur dix ont fait appel aux dispositifs d'aide en 2020. Le plus souvent, elles ont eu recours à l'activité partielle, dispositif d'aide utilisé par 84 % des entreprises en 2020. Dans le Grand Sud-Ouest, près d'une entreprise sur trois continue ou envisage de mobiliser l'activité partielle en 2021 dans le cadre du dispositif de l'activité partielle de longue durée contre une sur quatre au niveau national. L'activité partielle de longue durée est plus souvent utilisée dans l'industrie (42 %) que dans le tertiaire (17 %), davantage diversifié. Elle a été utilisée dans les entreprises en moyenne pour quatre emplois sur dix.

Autres dispositifs, les délais de paiement des échéances sociales ou fiscales et les prêts garantis par l'État ont été sollicités par une entreprise sur deux.

Les entreprises ont aussi fait appel aux aides régionales ou locales : 15 % en ont bénéficié soit 2 points de plus que dans les autres régions. De façon générale, la quasi-totalité des entreprises déclarent avoir eu accès aux dispositifs d'aide quand elles en ont fait la demande.

Un quart des entreprises du Grand Sud-Ouest, particulièrement des PME, déclarent l'endettement comme un des facteurs majeurs jouant négativement sur leur situation financière.

Changements de localisation et ré-internalisation de l'activité encore rares

Malgré l'intensité de la crise, la mise en œuvre de stratégies de relocalisation reste marginale. Changements d'implantation et réorganisation de la filière peuvent prendre plusieurs années. Seules 2 % des entreprises ont décidé de modifier la localisation d'une

partie de leur activité aéronautique ou spatiale en 2020. Pour les rares entreprises concernées, plus du tiers de leur activité est alors concerné en moyenne par un changement de localisation.

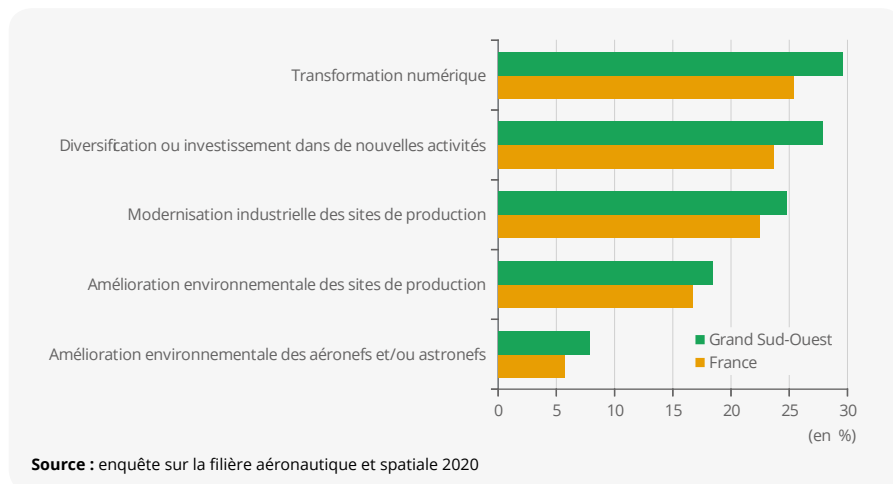
En revanche, dans un contexte de baisse des commandes et d'absence de visibilité sur le plan de charge, les entreprises ont plus souvent décidé de ré-internaliser une partie de leur activité aéronautique ou spatiale. Dans le Grand Sud-Ouest, 7 % des entreprises de la filière aéronautique et spatiale (contre 4 % au niveau national), ont fait ce choix. Ce phénomène est plus fréquent dans l'industrie que dans les services (8 % contre 4 %) et dans les grandes entreprises (16 %).

Pour prendre un nouvel envol, la filière travaille sur de nouveaux projets

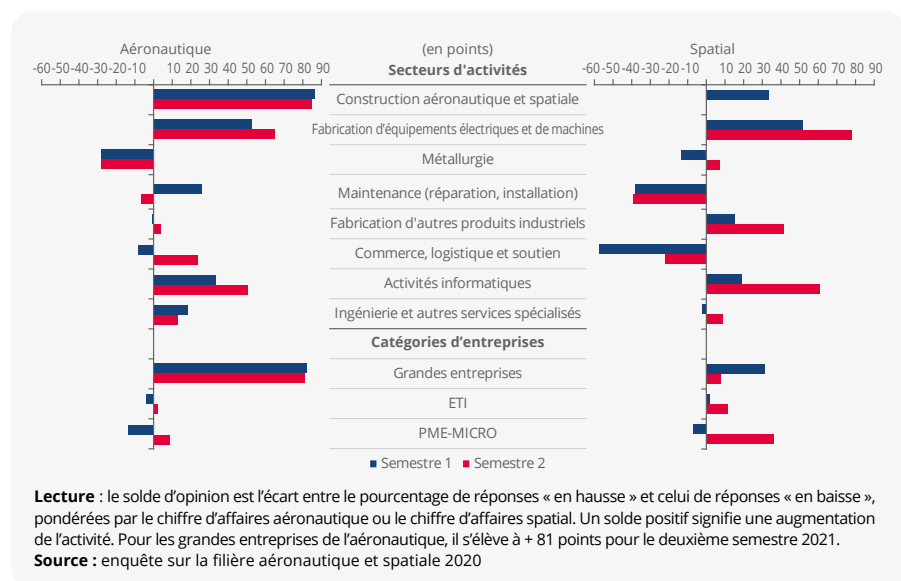
La crise n'a en général pas mis de coup d'arrêt aux projets déjà engagés. Dans le Grand Sud-Ouest, plus qu'au niveau national, la moitié des sociétés de la filière travaillent sur au moins un projet en lien avec l'activité aérospatiale en 2020. Ces projets peuvent être des plans de transformation numérique (30 % des entreprises) ou des projets de diversification ou d'investissement dans de nouvelles activités (28 % des entreprises) ► **figure 4**. Cette volonté d'élargir ses marchés est plus présente dans le tertiaire (35 %) que dans l'industrie (24 %), et particulièrement au sein de l'ingénierie et des autres activités spécialisées scientifiques et techniques (42 %).

Les projets d'amélioration de la performance environnementale sont moins répandus : seulement 19 % des entreprises ont un projet pour leurs sites de production et 8 % pour leurs produits (aéronefs ou astronefs). Cependant, l'objectif ambitieux d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 pourrait inciter les entreprises de la filière à continuer, voire intensifier, l'investissement pour la réduction des émissions de CO₂.

► 4. Part des entreprises de la filière travaillant, en 2020, sur des projets en lien avec l'activité aéronautique et spatiale



► 5. Soldes d'opinion des chefs d'entreprise sur l'évolution de l'activité aéronautique ou spatiale en 2021



Les perspectives d'évolution : un constat nuancé selon la catégorie d'entreprise et le secteur d'activité

La reprise timide du transport aérien, la hausse des prix des matières premières, la pénurie de certains composants pèsent sur l'opinion des chefs d'entreprise quant aux perspectives de leur activité. Dans l'aéronautique, les chefs d'entreprise du Grand Sud-Ouest sont plus optimistes sur les perspectives d'activité que la moyenne nationale.

Pour le premier comme pour le second semestre 2021, le solde d'opinion des chefs d'entreprise du Grand Sud-Ouest sur l'évolution de l'activité aéronautique s'établit à 74 points, soit 10 points de plus qu'au niveau national. Les grandes entreprises sont davantage confiantes sur la reprise de l'activité aéronautique ► **figure 5**. Les chefs de PME et d'ETI sont plus pessimistes, en particulier au premier semestre, avec un solde d'opinion négatif. Les perspectives de reprise s'améliorent au

second semestre dans de nombreux secteurs. La métallurgie se distingue avec des prévisions d'évolution nettement à la baisse au premier comme au second semestre.

Dans le spatial, le solde d'opinion reste positif (+ 18 points au premier semestre et + 10 points au second semestre), mais les anticipations d'évolution de l'activité sont plus modérées. Les effets de la crise étant plus faibles que dans l'aéronautique, la reprise attendue est de plus faible intensité. Par ailleurs, la concurrence de la Chine et des États-Unis limite les possibilités de gagner de nouvelles parts de marché.

Les perspectives de reprise se traduisent à nouveau par des besoins de recrutement. Sept entreprises sur dix déclarent disposer des compétences pour faire face aux enjeux futurs. Pour autant, la moitié des entreprises ont recruté ou envisagent de recruter du personnel salarié en 2021. Ces besoins se manifestent plus fréquemment dans les grandes entreprises (62 %) et les ETI (59 %).

Les perspectives de recrutement d'intérimaires restent en revanche légèrement défavorables, signe d'une timide anticipation de reprise. ●

Guilhem Cambon, Karim Mouhali, Virginie Régnier (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Définitions, sources et méthodologie

La **filière aéronautique et spatiale** regroupe les entreprises dont l'activité concourt *in fine* à la construction d'aéronefs, d'astronefs ou de leurs moteurs, quel que soit leur usage (civil ou militaire). Les aéronefs (avions, hélicoptères, planeurs, ULM, dirigeables, drones) et leurs moteurs sont les produits finaux de la **filière aéronautique**. Les astronefs (lanceurs et véhicules spatiaux, satellites, sondes, missiles balistiques intercontinentaux) et leurs moteurs sont les produits finaux de la **filière spatiale**. La filière recouvre les activités d'études, de conception, de fabrication, de commercialisation ou de certification de pièces, de sous-ensembles, d'équipements, de systèmes embarqués, d'outils et logiciels spécifiques à la construction aéronautique et spatiale. Elle comprend également les activités de maintenance « lourde » des aéronefs qui impliquent leur mise hors service sur longue période.

L'**enquête sur la filière aéronautique et spatiale** (FAS) est réalisée par l'Insee auprès des unités légales dont l'activité est liée à la filière. L'enquête FAS 2020 a été menée de mars à juillet 2021 auprès de 13 800 unités légales. Elle couvre la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, à l'exception de la Guyane, où une enquête spécifique sur la filière spatiale est réalisée.

Les **entreprises régionales de la filière** aéronautique et spatiale sont les unités légales qui ont au moins 1 % de leur activité dans la filière en 2020, et qui ont également au moins un établissement localisé dans la région qui a lui-même une activité dans la filière.

Les **établissements de la filière** aéronautique et spatiale sont les établissements des unités légales de la filière, et qui de plus ont au moins 1 % de leur activité dans la filière en 2020.

L'**effectif salarié dédié** à l'activité aéronautique et spatiale est estimé en appliquant à l'effectif salarié total la part du chiffre d'affaires aéronautique et spatial réalisé dans le chiffre d'affaires total.

► Pour en savoir plus

- **Morénillas N.**, « La filière aéronautique et spatiale en France en 2020 : un fort décrochage de l'activité, mais des perspectives de reprise », *Insee Première* n° 1882, décembre 2021
- **Cambon G., Mouhali K.**, « La chaîne d'approvisionnement aérospatiale du Grand Sud-Ouest : atouts et défis », *Insee Analyses Occitanie* n° 91, janvier 2020
- **Hild F., Régnier V., Voisin P.**, « Une dynamique toujours favorable dans la filière aéronautique et spatiale du Grand Sud-Ouest », *Insee Analyses Occitanie* n° 90, janvier 2020

